



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

France 3

Question écrite n° 7621

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention M. le ministre de la culture et de la communication sur l'avenir de la télévision publique. Les syndicats du personnel de France 3 dénoncent un budget en baisse qui passe de 3,1 % à 2 %. Cette baisse importante des crédits s'inscrit, d'une part, dans le cadre du développement de la télévision numérique terrestre et ne va pas permettre à la chaîne publique d'affronter sereinement cette ouverture à la concurrence dans sa dimension régionale et locale. D'autre part, les syndicats condamnent un esprit de « privatisation » rampante, selon eux, dans la mesure où les programmes s'externalisent et où la chaîne utilise de plus en plus de sous-traitants. La qualité et l'approche originale de France 3 sont un exemple dans la gestion coordonnée des réseaux locaux d'information ; il s'agit d'un savoir-faire qui trouve sa raison d'être dans la notion même de service public. C'est pourquoi il souhaite connaître son avis sur le devenir de la société France 3 dans le contexte du développement de la télévision numérique terrestre.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la communication partage l'intérêt que porte l'honorable parlementaire à l'offre de programmes régionaux proposée par la société nationale de programmes France 3. La société est aujourd'hui implantée sur quelque 90 sites répartis sur tout le territoire national. Les trois quarts des salariés de la chaîne exercent leur activité en régions, où France 3 dispose notamment de moyens de production importants. Grâce à leur travail, France 3 diffuse aujourd'hui quelque 12 000 heures d'émissions régionales et locales par an. Particulièrement appréciés des téléspectateurs, ces programmes contribuent non seulement au renforcement du lien entre le secteur audiovisuel public et les Français, mais également à l'enracinement local de la vie démocratique et à l'approfondissement de la décentralisation. C'est la raison pour laquelle les moyens de développer l'offre de programmes régionaux de France 3 sont actuellement étudiés dans le cadre des discussions sur l'actualisation du contrat d'objectifs et de moyens qui lie la société France Télévisions à l'Etat. Dès 2003, un effort concret a été accompli en ce sens puisque le coût de la grille de programmes régionaux de France 3 progresse cette année de 4 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 305 millions d'euros. En outre, le maillage du territoire national par les structures de France 3 continue de progresser : la quarante-troisième édition locale a été lancée le 17 mars 2003.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7621

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2002, page 4539

Réponse publiée le : 2 juin 2003, page 4255